

RE006

**Thème :**

1. Impact des problèmes de santé courants sur la santé sexuelle
2. Prévention des troubles sexuels

**Titre :**

Aspects légaux d'une sexualité : implications d'une équipe de suivi intensif dans le milieu (SIM)

**Auteur(s) :**

Daniel St-Laurent, psychiatre; Docteur Michel Lavoie, psychiatre; Amélie Veilleux, résidente II en psychiatrie

**Auteur principal :**

Daniel St-Laurent, psychiatre

**Résumé**

Depuis novembre 2002, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont s'est doté d'une équipe SIM. Cette équipe comprend quatre intervenants et un psychiatre. Le but de la présentation visera à décrire le cas clinique de monsieur « X ».

Monsieur « X » était cliniquement désorganisé et porteur d'une schizophrénie paranoïde. Les antécédents judiciaires et psychiatriques étaient très lourds, le patient ayant séjourné une dizaine d'années en milieu carcéral et plusieurs années en milieu institutionnel.

Monsieur « X » était porteur du virus HIV ainsi que de l'hépatite B. Lors d'une hospitalisation, ce dernier avait eu une relation homosexuelle avec un autre patient très désorganisé et sans protection.

Nous exposerons les modalités de prise en charge médicales et psychiatriques, en exposant également les conséquences judiciaires de ce type de comportement sexuel jugé comme étant un acte criminel au sens de la loi.

Compte tenu de l'intensité de la symptomatologie et des comportements erratiques chez ce patient, monsieur « X » avait été institutionnalisé de façon quasi constante depuis plusieurs années. La mise sous Clozapine, a permis une nette diminution de l'ensemble de la symptomatologie et une autocritique qui était redevenue adéquate.

Compte tenu de cette amélioration, le Tribunal administratif du Québec s'était montré favorable à des mesures de libération conditionnelle. Un plan de soins en externe a été élaboré avec notamment la prise en charge prévue par l'équipe SIM de Maisonneuve-Rosemont. Nous exposerons succinctement en fin de présentation les modalités de prise en charge par notre équipe de SIM.

Cette prise en charge vise à maintenir une compliance médicamenteuse adéquate, mais également à diminuer les méfaits, à contrôler les comportements sexuels inadéquats et à favoriser une réadaptation dans la société.